

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Conseil des syndics	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
12	11	10
DATE DE LA CONVOCATION		
19/03/2013		
DATE D'AFFICHAGE		
<p align="center"><u>Objet de la Délibération</u></p> <p align="center">OUVERTURE DES PLIS MARCHE A.M.O.</p>		

Délibération du syndicat

AFUA « Les Jardins de Sérignan »

SEANCE DU 29/03/2013

L'an deux mille treize

Et le vingt neuf fevrier,

A 10h00, le Conseil des Syndics de

L'AFUA, régulièrement convoqué, s'est réuni en

nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses

séances, sous la présidence de Monsieur Marcel FABRE

PRESENTS : Mme POUSS Mme POUGET, Mme COUDER

Mr BOURREL, FAURE, LAISSAC, FABRE, COULOMB, VIDAL, OPSOMER

ABSENTS : Mr NAVAEZ, Mr ESCANDE

Madame POUGET est nommé secrétaire de séance.

Vu :

- L'avancé du dossier AFUA
- Que La commission d'ouverture des plis s'est réunie le 29 mars 2013 à 9h
- Que La commission d'ouverture des plis a proposé de retenir le groupement CGCB et Mr René Vaquer

LE CONSEIL SYNDICAL

Sur proposition de Monsieur le Président et après avoir délibéré,

Décide à l'unanimité de confier le marché « AMO Assistance Maîtrise d'Ouvrage » à au groupement CGCB et Mr René Vaquer, pour un montant de 630 000€ H.T soit 753 480€ TTC.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait et délibéré à Sérignan le 29 mars 2013.

Pour Extrait conforme,
Le Président,
Marcel FABRE

SOUS-PREFECTURE BEZIERS
REÇU LE
17 JUN 2013
Bureau des Politiques
Publiques

ASSOCIATION FONCIERE
LES JARDINS
DE SERIGNAN
URBAINE AUTONOME